



HAL
open science

Mission scientifique, récit de voyage et projet colonial : "La Syrie d'aujourd'hui" de Louis Lortet (1875-1884)

Emmanuelle Perrin

► To cite this version:

Emmanuelle Perrin. Mission scientifique, récit de voyage et projet colonial : "La Syrie d'aujourd'hui" de Louis Lortet (1875-1884). Emmanuelle Perrin. *L'Orient des Lyonnais*, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, pp.62-76, 2010, 978-2-35668-015-0. hal-00880360

HAL Id: hal-00880360

<https://hal.science/hal-00880360>

Submitted on 6 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Mission scientifique, récit de voyage et projet colonial : *La Syrie d'aujourd'hui* de Louis Lortet (1875-1884)

« Je hais les voyages et les explorateurs. »
Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*.

Lors du Congrès français de la Syrie en janvier 1919, dans une communication intitulée « L'action de l'Université de Lyon en Syrie », le recteur Paul Joubin rappelait que les relations universitaires entre la ville de Lyon et le Levant étaient dues « en grande partie à l'action et au dévouement du Dr Lortet qui prit à cœur la question difficile de l'organisation définitive de la faculté de médecine de Beyrouth »¹. Précurseur des premiers contacts universitaires entre Lyon et la Syrie, Lortet apparaît aussi aux yeux de ses contemporains comme la personnalité « qui, sans contredit, connaît le mieux cette partie de l'Empire turc », et dont les services rendus « à la propagation de l'influence française dans le Levant » sont « d'autant plus grands peut-être qu'ils ont été moins bruyants »².

Louis Lortet, né à Oullins en 1836 et mort à Lyon en 1909, docteur en médecine et en sciences naturelles, s'impose comme une figure du monde scientifique lyonnais. Professeur d'histoire naturelle médicale et de parasitologie, il fut l'un des fondateurs de la faculté de médecine de la ville, son premier doyen (1877-1906) et le directeur du muséum d'Histoire naturelle (1869-1909). Dès avant ses missions pour l'inspection et la présidence des jurys d'examen de la faculté de médecine de Beyrouth, l'autorité et la notoriété de Louis Lortet se fondaient sur ses voyages. Il effectua plusieurs missions scientifiques financées par le service des missions du ministère de l'Instruction publique. En 1873, il voyagea avec Ernest Chantre³ en Grèce, en Syrie et dans les îles des Cyclades, afin de compléter les collections du muséum concernant les animaux marins de la Méditerranée et les fossiles tertiaires⁴. Il partit à nouveau en Grèce et en Syrie en 1875, en compagnie de son frère Leberecht Lortet, adjoint en qualité de dessinateur, pour terminer ses recherches sur la génération et la reproduction des éponges fibreuses⁵. Enfin, en 1880, il séjourna en Syrie pour étudier la faune profonde du lac de Tibériade et fouiller une nécropole phénicienne près de Tyr (Sour)⁶.

Outre divers articles en rapport avec ses recherches scientifiques, Louis Lortet publia le récit de ses voyages. C'est ainsi que le grand public accédait « aux aspects plus aventuriers et plus exotiques des missions »⁷. *La Syrie d'aujourd'hui* parut en vingt-quatre épisodes dans la prestigieuse revue *Le Tour du monde* entre 1880 et 1882 puis fut éditée en 1884 en un seul volume de 675 pages sous le titre de *La Syrie d'aujourd'hui, voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée*⁸. Cet ouvrage se présente comme un journal de bord qui retrace jour après jour le trajet de l'auteur de Beyrouth jusqu'à la mer Morte pour rallier ensuite Damas. Le voyage apparaît cependant comme un élément formel qui fournit la trame du récit. Ce périple est fictif puisqu'il correspond en fait à la somme des deux séjours effectués par Louis

1. Joubin 1919, p. 20-28.

2. Verney et Dambmann 1900, p. IX.

3. Ernest Chantre (1843-1924), naturaliste, anthropologue et archéologue, fut le sous-directeur du muséum d'Histoire naturelle de Lyon à partir de 1877. Fondateur de la Société d'Anthropologie de Lyon (1881), il enseigna cette discipline et l'ethnographie à l'université de cette même ville. Il effectua de nombreuses missions scientifiques dans le Caucase, en Arménie, en Anatolie et en Égypte.

4. AN, F/17/2985/B, lettre de Louis Lortet au ministre de l'Instruction publique, 10/09/1873 ; arrêté du ministre de l'Instruction publique du 17/09/1873.

5. AN, F/17/2985/B, lettre de Louis Lortet au ministre de l'Instruction publique, 9/02/1875 ; arrêté du ministre de l'Instruction publique du 11/02/1875.

6. AN, F/17/2985/B, lettre de Louis Lortet au ministre de l'Instruction publique, 5/04/1880 ; arrêté du ministre de l'Instruction publique du 30/03/1880.

7. Le Goff 2006, p. 4.

8. Lortet 1880-1882 et 1884.

Lortet en 1875 et en 1880. Le succès que connaissait la littérature de voyage au XIX^e siècle fut à l'origine du développement de la presse illustrée et assurait un large public à Louis Lortet. Ce genre lui permettait notamment de divulguer des connaissances sur un mode distrayant. À la valeur que l'on accordait au témoignage direct, s'ajoutait la caution scientifique de l'auteur. Chaque numéro rappelle en effet que Louis Lortet est le doyen de la faculté de médecine de Lyon et chargé d'une mission scientifique par le ministre de l'Instruction publique. Le récit de voyage, genre autobiographique, autorise l'implication personnelle du narrateur et l'expression de ses impressions et de ses opinions. La narration est notamment centrée sur le point de vue de l'auteur. L'emploi du présent et le fait que le déroulement du récit suive le parcours quotidien du voyageur donnent l'impression d'une description immédiate et directe.

Dans *La Syrie d'aujourd'hui*, des notations concernent donc le déroulement quotidien du voyage, des descriptions de l'itinéraire et des paysages. Ce récit comporte également des observations scientifiques sur la faune, la flore, la géologie ou le climat. Il présente un aspect touristique au travers des descriptions des monuments et des sites visités. Il contient diverses indications sur la population et son mode de vie. Enfin, au-delà des thèmes conventionnels d'une relation de voyage, telle l'aventure et l'exotisme, ce récit revêt une coloration politique particulière puisque son auteur envisage l'établissement d'un « *protectorat* »⁹ français en Syrie. Louis Lortet se place dans la logique de l'expansionnisme européen, du démembrement de l'Empire ottoman et de la « régénération » morale de l'Orient. Il développe ainsi tout au long de son ouvrage des arguments en faveur d'une implantation française en Syrie et propose un certain nombre d'initiatives précises. La trame du voyage sert de support pour développer des considérations politiques, ce qui pose la question des intentions du récit et de son articulation avec le projet conçu par l'auteur.

Nous nous attacherons à présenter deux aspects de cet ouvrage : les descriptions du mode de vie oriental, largement dominées par l'exotisme, et l'exposé du projet politique de Louis Lortet, dans le prolongement duquel s'inscrivent ses missions à la faculté de médecine de Beyrouth.

1. La vie orientale

Les indications relatives au mode de vie oriental représentent une part importante de l'ouvrage. La recherche de l'exotisme influence la présentation et le choix des éléments. Ceci transparait notamment au travers de différents procédés littéraires, qui consistent à théâtraliser et à montrer sous forme de scènes ou de tableaux divers aspects du mode de vie oriental dont on croque le détail pittoresque.

1.1. L'exotisme d'une foule bigarrée

La foule des villes offre un spectacle coloré. Louis Lortet procède ainsi comme un peintre et compose de véritables tableaux à partir des jeux de lumière et de couleurs : « Tout ce menu peuple vit, rit, crie, chante, se dispute, éclairé splendidement par les rayons d'un soleil de feu passant entre les toiles et les nattes étendues sur les galeries du bazar. Il y a sur ces guenilles et ces haillons des effets de lumière d'une intensité à faire pâlir la plus riche des palettes¹⁰. » L'exotisme est recherché dans l'inventaire d'une foule hétéroclite et bariolée, dont le cosmopolitisme est gage de pittoresque :

« Ce sont des Libanais, des Damasquins arrivés par caravanes du côté de Haïfa et de Césarée, des Bédouins du Hauran et des bords de la mer Morte, des Israélites de Jérusalem, des Coptes de l'Égypte, des prêtres grecs schismatiques, aux longs cheveux grasseux, aux vêtements sordides, des fellahs de la plaine de Saron (...), des Égyptiennes au visage de sphinx (...), des nègres du Soudan ; puis des Allemands, des Russes, des matelots européens ; tout cela se coudoie, crie, vocifère au milieu des monceaux d'oranges, de citrons, de concombres, de pastèques, de melons, de bananes, de sacs de laine, de balles de coton, de cuir de bœuf¹¹. »

⁹. Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1075, p. 108.

¹⁰. Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1079, p. 164.

¹¹. *Ibid.*, p. 163.

Louis Lortet définit des types simples autour de quelques traits pittoresques : la paysanne, majestueusement drapée dans sa robe bleue et portant un panier sur la tête, le marchand, accroupi, fumant, rêveur, un narguilé et buvant force café, le bédouin « aux yeux d’oiseau de proie », enroulé dans son manteau de laine. Ce dernier forme une figure exotique car il évoque l’aventure. Il apparaît aussi comme un personnage ambivalent, brigand et chevaleresque, à la fois inquiétant et séduisant, homme noble et libre, combattant redoutable et admirable cavalier. Les habitants de la Syrie sont surtout décrits en tant que foule. L’auteur les saisit, de l’extérieur, sous l’aspect le plus visuel : leurs costumes et leurs caractères physiques.

1.2. Les villes.

Les souks, les cafés et les bains relèvent du même registre exotique et contribuent au spectacle divertissant et coloré des villes. La ville arabe conserve cependant un caractère étrange et inquiétant. Le champ lexical employé pour décrire la topographie des rues témoigne du malaise du visiteur, perdu dans le « labyrinthe inextricable » d’un « nombre infini de ruelles » étroites, tortueuses, obscures et sales. Les ordures contribuent à donner un aspect répugnant aux villes :

« Partout ce ne sont que (...) décombres, immondices, passages voûtés à peine éclairés par une lumière blafarde, murs suintants l’humidité et des odeurs inconnues aux narines de l’Occident ; trous obscurs remplis de choses sans nom, vieux harnais, guenilles, vieilles savates, fumier, loques, fruits pourris, animaux crevés disparaissant dans ces antres qui font horreur ¹². »

Lieu public le plus accessible aux voyageurs, le souk apparaît comme un passage pittoresque entre deux espaces européanisés : le port et les quartiers consulaires. La présence européenne, diplomatique, commerciale et missionnaire génère un nouvel ordre urbain qui s’oppose à la vieille ville arabe, exotique mais incohérente pour le visiteur.

« Les rues de la ville nouvelle sont bien arrosées, macadamisées et généralement bien entretenues. Mais il n’en est pas de même pour les vieux quartiers, qui présentent au plus haut degré l’aspect pittoresque de la plupart des villes de l’Orient, dont le seul ingénieur a été le hasard qui a présidé à l’arrangement des maisons et des voies de communication. Là, les rues sont fort étroites, sombres, humides et remplies d’immondices ¹³. »

Le mode de vie oriental est appréhendé d’un point de vue esthétique, selon les critères d’un exotisme familier et conventionnel, qui doit divertir le voyageur sans jamais le remettre en cause. Il induit des descriptions fragmentaires qui ne permettent pas plus qu’elles ne recherchent la reconstitution de l’environnement culturel d’une société. Les costumes, l’animation des souks, l’artisanat et les décors architecturaux sont les traits les plus valorisés. Ils constituent la « nourriture exotique » du voyageur et Lortet défend leur intégrité face à l’influence occidentale. Les éléments qui n’entrent pas dans ce registre se trouvent dépréciés. L’auteur rejette dans la décadence, la barbarie et le fanatisme tout ce qui ne correspond pas aux normes occidentales du goût et du confort et à ses valeurs de progrès et de modernité. Le mépris de la femme déconsidère le plus gravement les Arabes aux yeux de Lortet et entraîne leur « démoralisation » : en oubliant « les mâles vertus du temps d’Antar » ¹⁴, cette « race » s’est abâtardie et ne pourra se relever qu’en rétablissant la femme à la « place d’honneur qui lui revient de droit » ¹⁵ : celle d’une mère de famille respectée. La régénération morale de la population apparaît ainsi au centre du projet politique qu’élabore Lortet.

¹². Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1074, p. 94.

¹³. Lortet 1880, *Le Tour du monde* 1002, p. 179-180.

¹⁴. Lortet 1882, *Le Tour du monde* 1107, p. 188.

¹⁵. *Ibid.*, p. 192.

2. Perspectives politiques

2.1. Motivations et légitimations

2.1.1. Liens historiques

Louis Lortet constate la désaffection de la France pour la Syrie et le recul de son influence. Il cherche à réveiller l'intérêt pour la Syrie en faisant notamment valoir les liens historiques particuliers qui unissent ces deux pays au travers des Croisades, des capitulations, de la protection des chrétiens, d'une présence diplomatique, missionnaire, et commerciale ancienne. La Syrie est ainsi décrite comme une « terre presque française »¹⁶, pour laquelle la France a consenti de nombreux et douloureux sacrifices¹⁷. Les références au sang versé suscitent une certaine forme de sentiment patriotique à l'égard de la Syrie. L'itinéraire touristique de Louis Lortet, les monuments visités et les références historiques privilégient l'époque antique et celle des Croisades. Ces périodes sont significatives d'une appropriation de l'Orient par l'histoire, puisqu'elles témoignent soit d'une filiation, avec l'héritage judéo-chrétien et gréco-romain, soit d'une présence européenne avec l'empire romain et les États croisés. Le lecteur est ainsi renvoyé aux origines de sa propre civilisation et à son histoire. Ces évocations historiques conduisent à la vision d'un Orient immobile et palimpseste, dans lequel rien n'a changé depuis l'époque du Christ ou celle des Croisades, une image largement répandue dans la littérature de voyage et qui contient une forte charge affective.

2.1.2. Des motivations économiques

À l'exposé de ces liens historiques, s'ajoutent des motivations d'ordre économique. Louis Lortet signale par exemple que certaines exportations sont directement contrôlées par les villes de Lyon et de Marseille. Mais cette implantation commerciale apparaît menacée par la concurrence des autres puissances européennes. Louis Lortet décrit la Syrie comme « une belle province, dix fois plus riche et plus productive que l'Algérie »¹⁸. Tout au long de son récit, il en dépeint la richesse économique et commerciale en relevant les ressources agricoles et minérales, la fertilité des sols, en signalant l'importance des villes de transit. Il évalue également son potentiel humain pour souligner les qualités des habitants de la Syrie : amabilité, intelligence, ardeur au travail. Ces populations qu'il juge « paisibles et aimables » seront « pour la France une source sérieuse de richesse et de puissance »¹⁹. La Syrie apparaît ainsi comme un pays doté d'un important potentiel économique à mettre en valeur. Il faut pour cela secouer les habitants de leur « apathie », leur offrir une administration intègre et réaliser un certain nombre d'aménagements tels que des travaux d'irrigation, l'agrandissement des ports, la construction de routes et de voies ferrées et l'amélioration des techniques agricoles.

2.1.3. La défense de l'influence française.

Louis Lortet vise à défendre et à restaurer l'influence de la France qui possède, comme il le souligne souvent, « de très sérieux intérêts »²⁰ en Syrie. Il déplore notamment que la politique française en Orient s'appuie sur des moines italiens et espagnols qu'il juge « ignorants, inintelligents et hostiles »²¹. Il leur reproche principalement de ne pas utiliser les subventions accordées par le gouvernement français pour fonder des hôpitaux et des écoles mais pour construire des bâtiments dans lesquels ils « peuvent se reposer en paix après les fatigues de l'office »²². Ils n'enseignent pas le français mais l'italien dans leurs écoles et ne se consacrent, selon lui, qu'à une population de

¹⁶. Lortet 1882, *Le Tour du monde* 1147, p. 416.

¹⁷. Lortet 1884, p. 290.

¹⁸. Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1075, p. 108.

¹⁹. Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1044, p. 30.

²⁰. Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1075, p. 100.

²¹. Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1079, p. 166.

²². Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1075, p. 107.

« mendiants, de paresseux, d'oisifs sans religion »²³, qui préfèrent vivre de la charité plutôt que de travailler. Les critiques de Louis Lortet visent l'ordre franciscain de Palestine, qui avait la garde des Lieux saints et dont le père était italien, le vicaire français et le procureur général espagnol. Il apparaît que dès 1827 le gouvernement français se plaignait effectivement que les missions catholiques dont il assurait la protection fussent choisies dans les « rebuts » des couvents italiens et demandait que l'on envoyât des religieux dignes et français²⁴. Alors que Louis Lortet affirme que la Syrie et la Palestine sont réservées aux franciscains italiens, la France dispose cependant d'une présence missionnaire importante²⁵. En se focalisant sur les franciscains, Louis Lortet a sans doute volontairement noirci les faits afin de mettre en garde contre la ruine de l'influence française en Orient. Pour la restaurer, il envisage par exemple de renforcer la présence de résidents français en Syrie et souligne à cet effet les qualités des Français qu'il a rencontrés à Beyrouth : archéologues, ingénieurs et médecins servent la renommée de la civilisation, des sciences et des techniques de leur pays.

2.1.4. L'incurie et l'oppression de l'administration ottomane.

L'incurie et l'oppression de l'administration ottomane constituent un autre motif d'intervention. Louis Lortet en dénonce les ravages avec véhémence. À la description d'un pays fertile s'oppose la misère des paysans, qui forme l'exemple le plus flagrant de l'incurie des Turcs. Louis Lortet donne une image particulièrement misérabiliste des campagnes : ruinés par les impôts, souffrant de la faim et de maladies, les paysans sont contraints de manger des racines et de l'herbe. Ils arrachent les arbres fruitiers à cause des taxes qui les frappent. Plus encore que l'incapacité des Turcs à entretenir, aménager et à mettre en valeur la Syrie, ce sont leurs « procédés sauvages »²⁶ d'administration selon l'expression de Louis Lortet, leur rapacité et le pillage auquel ils se livrent qui constituent un motif d'intervention. L'auteur les juge seuls responsables des émeutes et des massacres de chrétiens survenus en 1860²⁷. L'établissement d'un protectorat français sur la Syrie est précisément envisagé pour protéger les habitants des exactions commises par les Turcs. Le « joug néfaste »²⁸ et le « régime abrutissant »²⁹ des Turcs a entraîné selon lui la déchéance morale des populations. Louis Lortet les rend notamment responsables des progrès de l'alcoolisme ainsi que du mépris des femmes car « le noble amour n'existe plus sur la terre foulée par cette race maudite »³⁰.

Il y a dans le récit de Louis Lortet une articulation entre la description de l'état désastreux dans lequel est laissée la Syrie et les divers équipements réalisés par les puissances européennes. L'administration ottomane est cause de ruine et d'aviilissement, et sert de faire-valoir à la présence et à la protection des Européens, qui amènent au contraire la prospérité, la sécurité et l'instruction. L'auteur motive et justifie ainsi l'intervention occidentale. Le récit de Louis Lortet témoigne de la vision très négative de l'administration ottomane qui prévalait au XIX^e siècle. En stigmatisant les tares du régime, le despotisme, la prévarication et l'incurie, les voyageurs rendaient la présence turque illégitime. Relevons que pour Louis Lortet c'est bien l'Empire ottoman qui est responsable des maux de la Syrie. Contrairement à nombre de ses contemporains, il ne perçoit pas l'islam comme une cause de dégénérescence.

2.2. Un projet politique au service du progrès et de la patrie.

Le projet qu'élabore Louis Lortet est placé au service du progrès et de la patrie. La restauration de la primauté de la France passe par la « régénération » de la Syrie, par le biais de son aménagement économique et commercial et du redressement moral de sa population. L'action de la France doit principalement se développer sur trois plans : il

²³. Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1079, p. 166.

²⁴. Chevallier 1971, p. 256.

²⁵. À la fin du XIX^e siècle, La France était le premier pays missionnaire et fournissait les trois-quarts de 73 000 missionnaires qui dépendaient de la Propagande.

²⁶. Lortet 1882, *Le Tour du monde* 1108, p. 184.

²⁷. À la suite des importants massacres de chrétiens au Liban et à Damas, la France envoya un corps expéditionnaire de 7 000 hommes qui demeura sur place jusqu'en 1871. En 1861, le Liban obtenait un statut spécial pour devenir une province autonome, gouvernée par un chrétien.

²⁸. Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1045, p. 42.

²⁹. Lortet 1882, *Le Tour du monde* 1143, p. 351.

³⁰. Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1047, p. 76.

lui faut offrir de meilleures conditions de vie aux habitants, les protéger ou les libérer de l'oppression de l'administration ottomane et les éduquer. C'est ainsi que la France gagnera la sympathie, le dévouement et le soutien de la population syrienne, gages d'une implantation pacifique et durable.

2.2.1. Aménager la Syrie.

Plutôt que de distribuer des subventions aux couvents, Louis Lortet propose d'utiliser ces ressources de manière « plus intelligente et plus efficace au point de vue de notre crédit et de notre influence »³¹. Chaque pays fonde et manifeste son influence au travers d'un certain nombre d'aménagements et d'établissements agricoles, scolaires et hospitaliers, qui sont autant de signes de sa présence et de sa puissance. Les subventions de la France doivent servir à l'aménagement de la Syrie. Sur le modèle des autres puissances européennes, il lui faut construire des routes et des voies ferrées, créer des banques, des écoles primaires et professionnelles.

2.2.2. La protection des minorités religieuses.

Louis Lortet dénonce par ailleurs la politique de protection des minorités religieuses, dans laquelle il voit un facteur de déstabilisation puisqu'elle renforce les particularismes, attise les rivalités religieuses et provoque des massacres. Cette position mérite d'être soulignée car elle va à l'encontre des conceptions diplomatiques de l'époque, qui cherchaient à s'appuyer sur une communauté confessionnelle. Louis Lortet considère ainsi qu'il faudrait étendre la protection de la France non seulement à toutes les confessions chrétiennes mais également aux musulmans afin d'offrir « à tous le calme et la sécurité »³². C'est selon lui en donnant une administration intègre à la Syrie que la France s'attachera les populations et non pas « en [s'] immisçant dans les querelles absurdes et absolument dénuées d'intérêt des moines et des religieux »³³.

Le point de vue de Louis Lortet peut s'expliquer par ses positions anticléricales³⁴. Outre ses critiques de l'ordre franciscain de Palestine, il ridiculise notamment les « intrigues de sacristie »³⁵ qui alimentent sans cesse la question des Lieux saints et occupent inutilement un corps important de diplomates. Il manifeste par ailleurs des sentiments équivoques à l'égard des maronites. Il estime que « ces populations chrétiennes maronites valent un peu moins que les races musulmanes voisines ; elles sont plus corrompues, lâches, molles, portées au mensonge et à la mendicité sous toutes ses formes »³⁶. Il existait en effet au XIX^e siècle une certaine ambivalence envers les maronites que la France protégeait. Malgré leur rôle de relais de l'influence française, elle s'en méfiait car ils lui semblaient faux et intéressés³⁷. Louis Lortet cherche également à limiter l'intervention des autres puissances européennes. Il lui paraît nécessaire d'abandonner la politique de protection des chrétiens car elle tend à rejeter les musulmans et en particulier les Druzes vers l'Angleterre. Enfin, en tant que protestant, Louis Lortet appartenait lui-même à une minorité religieuse et se trouvait de ce fait d'autant plus sensible à ce qui pouvait alimenter et exacerber les rivalités confessionnelles.

2.2.3. Attirer les cœurs à la France.

Un dernier volet du projet de Louis Lortet vise la conquête morale de la population. Il convient, selon son expression, d'« attirer les cœurs à la France »³⁸. Et pour ce faire, l'œuvre éducative et civilisatrice lui paraît

³¹ Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1079, p. 166.

³² Lortet 1884, p. 384.

³³ Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1075, p. 108.

³⁴ Dans une lettre datée du 30 décembre 1908, il affirme par exemple avoir été nommé doyen par Jules Ferry afin de « lutter contre le cléricanisme à la faculté de médecine » de Lyon. Archives municipales de Lyon, archives du muséum d'Histoire naturelle.

³⁵ Lortet 1880, *Le Tour du monde* 1002, p. 184.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Chevallier 1971.

³⁸ Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1079, p. 167.

fondamentale. Il s'agit de diffuser un modèle culturel par le mode de vie exemplaire des résidents français mais également par l'instruction et par le biais de relais pris au sein de la population. Louis Lortet s'intéresse tout particulièrement aux établissements agricoles. Il s'appuie sur l'exemple des colonies agricoles des Templiers allemands³⁹ qui constituent selon lui des « centre[s] de régénération pour les populations corrompues et avachies de l'Orient »⁴⁰. Il recommande ainsi d'envoyer à la place des religieux de « vrais colons, mariés, chefs de famille, pouvant montrer (...) comment on arrive à l'indépendance et même à la fortune par une vie morale, par le travail et l'économie »⁴¹.

Louis Lortet juge aussi regrettable que la France n'ait pas utilisé l'influence d'Abd el-Kader, qui après ses faits d'armes en Algérie, s'établit à Damas en 1855⁴². Il considère qu'en compensation de la pension qu'elle lui versait, la France aurait dû exiger que ses fils vinsent étudier dans ses universités « pour y devenir des hommes instruits, dévoués à nos intérêts et utiles, au lieu de les laisser se démoraliser dans l'oisiveté de Damas »⁴³. À propos du rôle des religieuses françaises en Syrie, il estime que « si elles veulent attirer les cœurs à la France, (...) il faut avant tout [qu'elles fassent des jeunes Syriennes] des mères de famille sérieuses et laborieuses, car ce sont celles-là qui préparent à leur tour les générations nouvelles dignes d'une véritable civilisation »⁴⁴. C'est pourquoi il déplore qu'elles délaissent l'éducation ménagère pour satisfaire aux désirs des familles arabes qui souhaitent que leurs filles sachent broder, jouer du piano et s'habiller à la mode parisienne.

L'éducation de la population, conçue en terme de civilisation, est liée au projet de régénération de l'Orient, qui passe par l'adoption des valeurs occidentales. Dans le récit de Louis Lortet, la dépréciation des éléments du mode de vie oriental qui ne relèvent pas du registre de l'exotisme joue un rôle fondamental car elle justifie la mission civilisatrice de l'Europe. L'éducation et l'occidentalisation de la population sont définies dans la même perspective que la mise en valeur de la Syrie : une œuvre de progrès placée au service des intérêts politiques et économiques de la France.

3. La faculté de médecine de l'université Saint-Joseph de Beyrouth.

L'attachement de Louis Lortet à la politique éducative de la France en Syrie ressort des rapports qu'il entretint par la suite avec la faculté de médecine de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, dont la fondation est postérieure à la publication de son récit de voyage. À l'initiative des jésuites, et avec le soutien de Gambetta et Jules Ferry, l'université Saint-Joseph ouvrit une École de médecine en 1883⁴⁵. Les jésuites représentaient ainsi la seule congrégation catholique présente en Orient à proposer un enseignement supérieur, et susceptible de concurrencer le Syrian Protestant College, qui inaugura une faculté de médecine en 1867. L'École de médecine de l'université Saint-Joseph recevait une subvention annuelle du gouvernement français, par le biais du ministère des Affaires étrangères. Le diplôme était décerné par un jury présidé par un professeur de la Faculté française, délégué par le ministre de l'Instruction publique. En 1888, l'École devint une faculté de médecine. Le diplôme qu'elle délivrait n'était pas reconnu par l'Empire ottoman et ne donnait pas le droit d'exercer en France. Pour remédier à cette situation, la faculté de médecine fut un temps associée à celle de Lyon. En 1895, 1896 et 1897, un jury exclusivement lyonnais délivrait le diplôme de docteur en médecine de la faculté de Lyon⁴⁶. En 1898, un accord enfin trouvé avec les autorités ottomanes permit la constitution de jurys mixtes, composés de trois professeurs de la faculté de France et

³⁹. Les Templiers furent fondés par W. et C. Hoffmann dans le but d'établir en Palestine des communautés chrétiennes vivant d'après les règles de l'Ancien Testament. Des colonies furent instituées à Jaffa et Haïfa en 1868.

⁴⁰. Lortet 1881, *Le Tour du monde* 1047, p. 50. Dans la seconde édition (1884), p. 171, Louis Lortet parle de « *populations molles et enfantines* ».

⁴¹. *Ibid.*

⁴². Abd el-Kader (1808-1883) vécut à Damas de 1855 à sa mort en 1883. Il intervint pendant les émeutes de 1860 et prit les chrétiens sous sa protection. Il fut pressenti par Napoléon III pour être placé à la tête d'un empire arabe ou d'un état arabe indépendant en Syrie.

⁴³. Lortet 1882, *Le Tour du monde* 1145, p. 384.

⁴⁴. *Ibid.*

⁴⁵. Sur la fondation de cette École, voir Verdeil 2006.

⁴⁶. Nègre 1919, p. 104.

de trois professeurs de la faculté de Constantinople, sous la présidence du plus âgé des professeurs français, et qui délivraient un diplôme reconnu dans les deux pays.

De novembre 1883 à octobre 1914, la faculté accueillit 1 150 élèves dont 570 obtinrent leur diplôme ⁴⁷. Elle fut rapidement considérée comme l'un des foyers du rayonnement culturel français, pour former selon Louis Lortet « l'un des centres les plus importants de notre influence en Orient » ⁴⁸. Il participa à plusieurs commissions d'examen et d'inspection en 1891, de 1893 à 1897 et en 1902 ⁴⁹. Ses contemporains lui reconnaissent un rôle important dans l'organisation de cette faculté. Lors de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la faculté de médecine de Lyon, le ministre de l'Instruction publique déclarait par exemple que Louis Lortet était « le véritable fondateur de l'enseignement médical » en Syrie et en Égypte ⁵⁰. Cette mission émanait du gouvernement comme Lortet l'indique lui-même dans une lettre datée du 15 octobre 1908 et adressée au maire de Lyon : « Oui, j'ai voyagé souvent mais sur ordre de Gambetta et de Jules Ferry c'était pour organiser la Faculté de Beyrouth - malheureusement aux mains des Jésuites - mais qui cependant rend de grands services à la France puisque j'ai pu placer 39 de ses élèves en Égypte ⁵¹. »

En raison de la contribution du doyen et des professeurs, la faculté de Beyrouth fut considérée comme « une véritable filiale » ⁵², « une sorte de colonie levantine » ⁵³ de la faculté lyonnaise. Louis Lortet fut à l'origine de diverses mesures pour aider les étudiants étrangers à poursuivre une spécialisation en France, afin de « diriger sur les universités françaises le courant qui porte les étudiants (...) vers les universités anglaises et allemandes » ⁵⁴. Il proposait notamment de les affranchir des droits d'inscription. Louis Lortet se fit par ailleurs l'ardent défenseur du maintien et de l'augmentation des subventions versées par le gouvernement aux écoles d'Orient. Dans la préface de l'ouvrage de N. Verney et G. Dambmann, *Les puissances étrangères dans le Levant, en Syrie et en Palestine*, il évoque par exemple les menaces de suppression des crédits octroyés aux établissements religieux que font peser, à la Chambre des députés, les radicaux. Il considère l'influence acquise par la France en Syrie en termes de « glorieux héritage » et de « précieux legs politique de nos ancêtres » ⁵⁵. Faute de crédits accordés aux écoles, explique-t-il, les enfants désapprendront notre langue et la France risque de se voir évincée par les Anglais, les Allemands et les Américains « d'un pays où nous avons tout fait depuis tant de siècle, de cette Syrie dont la population est avec nous, de cet Orient que nous avons arrosé si largement de notre or et du meilleur de notre sang » ⁵⁶.

Le recteur Paul Joubin se place dans la filiation de Lortet lorsqu'il propose en 1910 au Conseil de l'université de restaurer et d'étendre les relations avec l'université Saint-Joseph. Il souligne notamment que, par leur participation aux jurys, il n'y a pas un agrégé ou un professeur de la faculté de médecine de Lyon qui n'ait été une ou plusieurs fois à Beyrouth, et que ces voyages nourrissent leur affection pour ce pays et leur désir de participer au développement intellectuel et économique de la Syrie ⁵⁷.

⁴⁷. *Ibid.*, p. 103.

⁴⁸. Lortet 1900, p. XVII.

⁴⁹. Université Saint-Joseph 1931.

⁵⁰. *Bulletin de la Société des amis de l'Université lyonnaise* 14, p. 51.

⁵¹. Archives municipales de Lyon, archives du muséum d'Histoire naturelle de Lyon. C'est l'auteur qui souligne. Louis Lortet effectua plusieurs missions d'étude en Égypte, sur la bilharziose en 1894 et 1897 et sur la faune momifiée à partir de 1900. En 1894, il était délégué par le ministre de l'Instruction publique à l'inauguration du buste de Clot bey à l'École médicale du Caire. Il représenta le ministre de l'Instruction publique lors du premier congrès médical réuni au Caire en décembre 1902, dont il fut le président d'honneur.

⁵². Guiart 1909-1910, p. 101.

⁵³. Article paru dans *Le Tout Lyon* daté du 23 au 29 novembre 1902.

⁵⁴. *Bulletin de la Société des amis de l'Université lyonnaise* 13, p. 121.

⁵⁵. Lortet 1900, p. XIV XVI.

⁵⁶. *Ibid.*, p. XV.

⁵⁷. Joubin, 1919.

Dans *La Syrie d'aujourd'hui*, les justifications apportées par Louis Lortet en faveur d'une implantation française en Syrie correspondent à ce que l'on a pu définir par la suite comme le « credo colonial »⁵⁸ : aux motifs économiques s'allient la défense de l'influence française et l'idée d'une mission civilisatrice. La parution de son récit de voyage intervient dans le contexte particulier de la controverse coloniale, qui atteint son point culminant dans les années 1880. Les républicains furent les doctrinaires et les initiateurs d'une véritable politique d'expansion. Mais ces idées soulevaient de nombreuses oppositions, tandis que l'opinion y était dans son ensemble indifférente voire hostile. Les visées coloniales se limitaient alors à certains milieux, aux négociants, à la bourgeoisie parisienne et provinciale, à certains cercles d'universitaires et d'intellectuels. Les sociétés de géographie et la presse illustrée jouèrent un rôle déterminant en contribuant à répandre les connaissances géographiques et le goût de l'exotisme. L'ouvrage de Louis Lortet s'inscrit donc dans une période charnière qui voit l'élaboration et la diffusion des idées coloniales, notamment par le biais des récits de voyage. L'origine lyonnaise de son auteur lui donne en outre une portée particulière en raison de la mobilisation de la ville de Lyon dans l'instauration du mandat français en Syrie.

⁵⁸. Girardet1972.

Bibliographie

Fonds d'archives

Archives du muséum d'Histoire naturelle de Lyon, carton DP-L, Lortet, Louis.

Archives municipales de Lyon, archives du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon.

Archives nationales (AN), ministère de l'Instruction publique, services des Missions, F/17/2985/B, dossier Louis Lortet.

AURIAULT B. 2004, *Dons faits au Muséum de Lyon par Louis Lortet : archéologie, préhistoire, ethnologie, égyptologie, d'après les journaux d'entrée du Muséum*, muséum d'Histoire naturelle de Lyon.

Bulletin de la Société des amis de l'Université lyonnaise 13, 14, 23, 1899-1901, 1909-1910.

CHAZOT A. 2002, *Lortet et le Muséum d'Histoire naturelle de Lyon*, mémoire de maîtrise, université Lyon 3, 186 p.

CHEVALIER D. 1971, *La Société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, Paris, 256 p.

– 1982, « Lyon et la Syrie en 1919. les bases d'une intervention », *Villes et travail en Syrie du XIX^e au XX^e siècle*, Paris, p. 41-86.

GIRARDET R. 1972, *L'idée coloniale en France 1871-1962*, Paris, 332 p.

GUIART 1909-1910, *Bulletin de la Société des amis de l'Université lyonnaise* 23.

JOUBIN P. 1919, « L'action de l'Université de Lyon en Syrie », *Congrès français de la Syrie*, fasc. 3, Marseille, Paris, p. 20-28.

LE GOFF A. 2006, dir., *Missions scientifiques et littéraires en Grèce et en Asie Mineure*, Centre historique des archives nationales, Paris, 17 p. www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/pdf/sm/F17-MissionsGrece.pdf.

LORTET L. 1880-1882, « La Syrie d'aujourd'hui », *Le Tour du monde*, t. 34, 41-44.

- 1884, *La Syrie d'aujourd'hui, voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée*, Paris, 675 p.

- 1900, préf. in N. Verney et G. Dambmann, *Les puissances étrangères dans le Levant, en Syrie et en Palestine*, Paris, p. XI-XXII.

NÈGRE 1919, « La Faculté de médecine et de pharmacie de Beyrouth », *Congrès français de la Syrie*, fasc. 4, Marseille, Paris, p. 98-106.

PERRIN E. 1993, *La vision de l'Orient chez Louis Lortet*, mémoire de maîtrise, université Lyon 2, 237 p.

SEURAT M. 1977, « Le rôle de Lyon dans l'installation du mandat français en Syrie », *L'État de barbarie*, Paris, p. 173-224.

Université Saint-Joseph 1931, « La Faculté française de médecine et de pharmacie de Beyrouth », *Centenaire de la mission des jésuites en Syrie, groupés autour de l'Université Saint-Joseph 1831-1931*, fasc. 2, Paris.

VERDEIL C. 2006, « L'Université Saint-Joseph et la Troisième République », in P. Cabanel (dir.), *Une France en Méditerranée*, Paris, p. 235-252.

VERNEY N. et DAMBMANN G. 1900, *Les puissances étrangères dans le Levant, en Syrie et en Palestine*, Paris, 787 p.